



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 28 Septembre 2022

Le Comité Directeur s'est réuni le Mercredi 28 Septembre 2022 à 18 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET

Présents(e) :

Mme LESCOUR Frédérique

Mlle POMMIER Céline

MM ALLEZARD Olivier - APERT Jean-Marie - BOUDET Olivier - GARCIA Salvador
(Représentant des Arbitres) – HERRERO Paul – MICHOUX Johan

Excusés(ée) :

Dr BONNEAU Pierre

MM CHOLLIER Fabrice (Représentant des Educateurs) – CLOUVET Jean-Claude -
DELAPORTE Thierry – LORGEUX Pascal - DRIF Lakdar – RAZET Sébastien

Assistent :

MM CAINER Emmanuel (ETD) – DEMAY Francis (Président de la CDA)

Mme GUILBAUDAUD Sylvie (Secrétaire administrative)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

1 – CIVILITES

Informé des décès de Messieurs Marc TETENOIRE et Michel BARON, anciens arbitres de notre District, le Comité Directeur présente aux familles des défunts ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

2 – APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 31/08/2022

Aucune remarque n'étant formulée sur celui-ci, le Procès-verbal de cette réunion est approuvé et validé à l'unanimité par les membres présents.

3 – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2021-2022 PAR Paul HERRERO, TRESORIER

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	8 270	8 270		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	78 062		78 062	78 062
	Constructions	1 232 231	331 569	900 662	942 875
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 601	2 765	837	1 180
	Autres immobilisations corporelles	156 336	120 015	36 321	32 856
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 093		2 093	2 058	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	185		185	185	
TOTAL (I)	1 480 778	462 619	1 018 160	1 057 216	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 381		6 381	1 426
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 073		1 073	74 813	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	53 844		53 844	73 747	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	220 253		220 253	224 246	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 883		6 883	9 617
	TOTAL (II)	288 435		288 435	383 849
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	1 769 213	462 619	1 306 594	1 441 064	
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			185	185
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	30/06/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	726 197	625 186
	Fonds propres complémentaires		8 889
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 890	2 890
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	(33 675)	101 011	
Total des fonds propres (situation nette)	695 412	737 976	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	345 227	364 612	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	345 227	364 612	
Total des fonds propres	1 040 639	1 102 588	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques	7 353	35 153
	Provisions pour charges		
Total des provisions	7 353	35 153	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	205 979	221 574
	Emprunts et dettes financières divers	6 689	18 655
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 634	22 686
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	22 562	29 352
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	4 850	11 057	
Total des dettes	249 714	303 324	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 297 705	1 441 064	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(33 675,04)	101 010,93	
(1) Dont à moins d'un an	249 714	110 880	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		30/06/2022	30/06/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	52 702	15 136
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	30 090	19 004
	dont parrainages	28 446	16 700
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	192 962	264 422
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	10 500	500
	Legs, donations et assurances-vie	21 977	14 370
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	118 558	104 374
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	21 475	889	
	Total des produits d'exploitation	448 264	418 694
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 769	3 198
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	223 145	123 559
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 574	2 560
	Salaires et traitements	144 882	133 196
	Charges sociales	50 259	24 027
	Dotation aux amortissements et dépréciations	58 244	55 821
	Dotation aux provisions		24 000
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 062	1 591	
	Total des charges d'exploitation	482 935	367 952
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(34 671)	50 742

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(34 671)	50 742
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	149	218
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		149	218
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	7 021	7 254
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		7 021	7 254
RESULTAT FINANCIER		(6 872)	(7 036)
RESULTAT COURANT avant impôts		(41 543)	43 706
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 222	39 975
	Sur opérations en capital	19 385	21 254
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		20 607	61 229
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	12 739	3 924
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		12 739	3 924
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 868	57 304
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		469 020	480 141
TOTAL DES CHARGES		502 695	379 130
EXCEDENT ou DEFICIT		(33 675)	101 011
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		164 232	164 232
TOTAL		164 232	164 232
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		164 232	164 232
TOTAL		164 232	164 232

4 – PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2022-2023

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL PREVISIONNEL 2022/2023		
	2022/2023	2021/2022
Production (engagts amendes disciplines sponsoring...)	144 500	115 000
Subventions	189 300	184 000
Transfert charges et Autres produits	84 300	112 000
Mécénat Bénévoles et Partenaires	40 000	30 000
Quote part subventions	19 300	21 000
Produits financiers et divers	150	300
Total produits	477 550	462 300
Autres Achats et Charges externes	107 700	115 800
Frais arbitres commissions et déplacements	61 800	31 000
Défraiements fiscaux	30 000	28 000
MAD Personnel	50 000	
Charges de Personnel	189 500	220 500
Charges financières	7 000	7 000
Dotations aux Amortissements et Prov	58 000	60 000
Total charges	504 000	462 300
Résultat déficitaire	-26 450	0
A imputer sur les "réserves" de l'association	26450	

5 – INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Monsieur Gilles ROYER

Le Commissaire aux Comptes, M. Gilles ROYER a présenté ses travaux et n'a pas formulé d'observation particulière.

6 – CANDIDATURE D'UN NOUVEAU MEMBRE POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR

L'article 13.3 des Statuts du District stipule entre autres :

« En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale »

La démission de Samuel VAISSON m'autorise donc à soumettre au vote de l'Assemblée Générale du 15 octobre prochain la candidature de Madame Nathalie COUREAU.

7 – ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15/10/2022

- Vérification des pouvoirs à partir de 8 H 15.

A partir de 9 H 00 :

- Accueil de **Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU**, Président de l'US Ste Solange

- Intervention de **Madame Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE**, Maire de Ste Solange

- Allocution de **Monsieur Marc TERMINET**, Président du District du Cher de Football

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 Juin 2022 à Herry publié le 30/08/2022 sur le site Internet du District <http://cher.fff.fr>).

- Présentation de l'exercice financier clos le 30 juin 2022 par **Messieurs Paul HERRERO**, Trésorier Général, et **Yves LE GOFF**, Expert-comptable.

- Rapports du Commissaire aux Comptes

- Rapport du Vérificateur aux Comptes

- Approbation des comptes présentés après lecture des rapports du Commissaire aux Comptes

- **Vote**

- Affectation du résultat au poste « Fonds Associatif »

- **Vote**

- Présentation des comptes prévisionnels de l'exercice 2022/2023 par **Monsieur Paul HERRERO**, Trésorier Général

ÉLECTION

Election soumise au vote de l'Assemblée Générale de **Madame COUREAU Nathalie**, candidate proposée par le Président, comme membre du Comité Directeur jusqu'à la fin de la présente mandature (2024).

- Intervention de **Monsieur PELOILLE Bernard**, Membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

- **Vote**

PAUSE DE 15 MINUTES

- Modifications proposées du Règlement Intérieur du District du Cher de Football

- **Vote**

- Remise de récompenses

- Questions diverses (cf. à l'Article 12.5.2 des Statuts du District du Cher de Football)

- Interventions des personnalités

- Lieu de la prochaine Assemblée Générale

8 – VIE DES COMMISSIONS

Commission de Surveillance des Opérations Electorales (annule et remplace PV du 31/08/2022)

M. GONZALES Robert (Président)
M. AIT-SLIMANE Rached (nouveau membre)
M. CHABANCE Christian
M. GAILLOCHON Gérard
M. PELOILLE Bernard
M. RANVIER Pierre

Commission de District de l'Arbitrage (CDA)

Démission pour raisons personnelles et professionnelles de Julien COELHO.
Retour de Gérald LAVRAT.

Commission du Statut de l'Arbitrage

M. LORGEUX Pascal (Président, membre élu CD)

Représentant des Clubs

M. BANDEIRA Laurent (CS Vignoux)
M. GOND Serge (AS St Germain du Puy)
M. POTIER Gérard (ES Bourges Justices)

Représentants des Arbitres

M. GARCIA Salvador
M. LAVRAT Gérald
M. LEFEBVRE Stéphane

Commission des Partenaires et Marketing (annule et remplace PV du 18/07/2022)

Mme RIOU Nathalie
M. TERMINET Marc
M. COUREAU Michel (nouveau membre)
M. BOUDET Olivier
M. MICHOUX Johan
M. RICHETIN Sébastien

Commission Féminine (annule et remplace PV du 18/07/2022)

M. LECUYER Jonathan (Président)
Mme LESCOUR Frédérique (CD)
M. DRIF Lakdar (CD)
Mme GALON Anne-Marie (nouveau membre)
M. PARAT Joël
Mme ROBERT Marie-France (nouveau membre)

M. MOREAU Mehdy (ETD DANP)

Commission d'Appel Discipline (mandature 2020-2024) (annule et remplace PV du 31/08/2022)

M. LORGEUX Pascal (Président)
M. CHARTON Etienne (nouveau membre)
M. CLOUVET Jean-Claude
M. DEMAY Francis
M. GAUTIER Gérard
M. GILLET Hugues
M. RICHETIN Sébastien

Commission Mixte District du Cher/Comité Départemental Sport Adapté

CD

Mlle POMMIER Céline
M. RAZET Sébastien

M. MOREAU Mehdy (CTD)

CDSA

M. CHAMBON Jean
Mme SANCHEZ Céline

Membres Extérieurs

M. COUREAU Michel (nouveau membre)
M. OUZET Pierrick

Commission Football Diversifié

Le Foot en Marchant

M. HERRERO Paul (CD)
M. FOUCHER Patrick
M. GOBLET Antonin

ETD :

M. GENOT Pierre (ETD)

Autres disciplines (Futsal, Beach Soccer, Golf Foot...)

ETD :

M. GENOT Pierre
M. MOREAU Mehdy

Commission Développement et Animation des Pratiques (DAP)

M. MICHOUX Johan (CD)
Mme BOLARD Amélie
M. ALEXANDRE Hubert
M. PANARD Philippe
M. BOISSERY Patrice
M. PELLETIER Yvon

M. GENOT Pierre (ETD)

**Commission Projet de Performance Fédéral (PPF)
(Joueurs + Gardiens de but)**

M. RAZET Sébastien (CD)
M. AIT JAMMA Bader
M. BOUGIS David
M. DUPUIS Romain
M. GARCIA Olivier
M. GIGOT Alban
M. GOBLET Antonin
M. KHALDI Mohamed
M. LESTRADE Eric
M. LOMBARDI Jean-Claude
M. MARCHAL Joël
M. MENAGE Christophe
M. MICHEL Timéo
M. MZE Nazide
M. PELLETIER Yvon
M. PREAUX Jacques
M. RICHARD Joël
M. THIAULT Cédric
M. VERRIER Valentin

M. CAINER Emmanuel (ETD)

Commission Football en Milieu Scolaire (Collèges)

M. COUILLARD Didier
M. KHECHIM Adel
M. MERABTI Davy

M. CAINER Emmanuel (ETD)

Commission Foot à l'Ecole (Primaire)

Mme HEBRARD Marie-Pierre
M. CITADELLE Alain
M. FELIX Antoine
M. JOUANNET Yann

M. GENOT Pierre (ETD)

Commission Programme Educatif Fédéral

Mme POMMIER Céline (CD)
M. ALLEZARD Olivier
M. BOISSERY Patrice
Mme HEREAU Peggy

M. GENOT Pierre (ETD)
M. MOREAU Mehdy (ETD)

9 – MODIFICATIONS APORTEES AU REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT (SOUMISES AU VOTE DE L'AG DU 15/10/2022)

RÈGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

L'exercice social commence le 1er juillet pour se terminer le 30 juin.

ARTICLE 2

Le présent Règlement Intérieur, complément des Statuts et Règlement Généraux de la Fédération Française de Football, des statuts et Règlements de la Ligue Centre et du District du Cher, a pour but de régler les relations entre le District et ses clubs ainsi que les attributions du Comité Directeur, du bureau et des Commissions du District.

ARTICLE 3

- Pour être soumise à l'Assemblée Générale ordinaire, toute proposition de modification aux règlements du District émanant des clubs devra être adressée deux mois à l'avance au secrétariat du District, le cachet de la poste ou la date d'envoi du courriel par le club faisant foi.

~~-Aucune modification des mêmes articles ou la création d'un article nouveau des règlements ne peut être proposée avant un délai d'application d'un an.~~

~~-Toutefois, si une modification est proposée par le Comité Directeur, celle-ci pourra être appliquée dès la saison qui suit son adoption.~~

Toutes les modifications au présent règlement, d'où qu'elles proviennent et agréées par le Comité Directeur seront applicables à effet immédiat dès qu'elles auront été votées par l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ARTICLE 4

- Lors de l'Assemblée Générale il est fait application des dispositions de l'article 12 des Statuts du district de football du Cher.

- A l'ordre du jour de la séance, pourront figurer les questions suivantes:

- appel des délégués et vérification des pouvoirs,
- adoption du procès-verbal de la dernière réunion de l'assemblée Générale ordinaire (A-1),
- rapport moral,
- rapport financier,
- rapport du ou des vérificateurs aux comptes,
- rapport du Commissaire aux Comptes,
- proposition de modifications des règlements du District,
- renouvellement éventuel du Comité de Direction, conformément aux statuts,
- vœux,
- lieu et date de la prochaine Assemblée Générale.

Nota :

1/ Une assemblée Générale ~~extraordinaire~~ pourra être programmée ~~le même jour que l'Assemblée Générale ordinaire~~ lorsqu'il y aura lieu de procéder au renouvellement de tout ou partie du Comité Directeur ou de toute modification statutaire.

2/ Il en sera de même pour les désignations des membres titulaires et suppléants éventuels représentant les clubs du District du Cher à l'Assemblée Générale de la Ligue du Centre-val de Loire,

ARTICLE 5

- Les convocations doivent être adressées, conformément à l'article 12.5 des statuts et mentionner l'ordre du jour.

- Tout club absent ou représenté par un autre club, est passible d'une amende dont le montant figure aux règlements annexes (cf. tarifs annuels).

COMITÉ DE DIRECTION ET BUREAU DU DISTRICT

ARTICLE 6

- Le Président dirige les travaux du Comité de Direction, du Bureau et des Assemblées Générales. Il signe tous les documents et lettres engageant la responsabilité morale et financière du District. **Cf. Article 13.7 des statuts du District**

- En cas d'absence du Président, le Vice-Président délégué ou un Vice-président le remplace.

- Le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général assurent le fonctionnement du District. Ils rendent compte de leurs opérations ou décisions aux réunions du Comité de Direction et du Bureau.

ARTICLE 7 - Bureau

- Le Président peut y adjoindre ponctuellement et à titre consultatif d'autres membres du Comité de Direction en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.
- La présence de la moitié au moins des membres titulaires est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents et au vote nominal. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.
- Toutes les décisions du Bureau doivent être ratifiées par le Comité de Direction lors de sa réunion la plus proche.
- Le Bureau se réunit sur convocation du Président pour traiter des affaires urgentes, expédier les affaires courantes et assurer l'application des statuts et règlements à effets immédiats.

ARTICLE 8 - Domaine financier

~~1- Les fonds sont conservés au secrétariat jusqu'à concurrence de 200€.
Pour le surplus, les fonds doivent être déposés sur le compte bancaire de fonctionnement.~~

1- Les prélèvements et retrait de fonds sont opérés sous la signature du Président ou du Trésorier Général ou du Secrétaire Général pour les montants inférieurs à 1000€. Pour les montants supérieurs à 1000€, sont requises les signatures conjointes du Président et du Trésorier Général ou du Secrétaire Général. Pour les montants supérieurs à 5000€ devront figurer les signatures conjointes du Président, du Trésorier Général et du Secrétaire Général ou du Vice-Président délégué.

2- Il pourra être constitué un fonds de réserve dont le montant sera déposé dans un établissement bancaire.

3- Les ordres d'achats, de ventes, les dépôts et retraits de titres sont décidés par le Président et le Trésorier Général et opérés sous leurs signatures conjointes.

ARTICLE 9 – Attributions du Comité de Direction et du Bureau

- Le Bureau et le Comité de Direction du District ont dans leurs attributions:
 - **L'étude, l'approbation et** la validation des règlements après proposition des Commissions et ce avant soumission à l'Assemblée générale,
 - L'examen par voie d'évocation, dans un délai de deux mois à dater de leur notification, des décisions rendues par les Commissions, à l'exception des commissions disciplinaires,
- de veiller à l'application des Statuts et Règlements et de prendre toutes mesures d'ordre général.
- d'administrer d'une façon générale les finances du District et de préparer les budgets de chaque année.
- Le Comité Directeur propose les représentants du District au sein des Commissions de la Ligue du Centre Val de Loire.
- Le Comité Directeur peut conférer au Bureau la charge d'examiner, en urgence, les dossiers relevant de sa compétence.

RÉUNIONS

ARTICLE 10

L'ordre du jour des réunions du Bureau et/ou du Comité de Direction est arrêté par le Président et adressé si possible dix jours avant la tenue de la réunion.

SERVICE ADMINISTRATIF

ARTICLE 11

- Les dossiers, lettres ou copies de documents sont conservés en permanence au siège du District sous la responsabilité du Secrétaire Général.
- Il est tiré copie de toutes les lettres expédiées et des documents utiles aux archives.
- Le courrier est réparti par le soin du Secrétaire Général aux différentes Commissions et Services compétents.
- ~~Les correspondances destinées au Comité de Direction, aux Commissions Départementales, les mandats, chèques etc. sont adressés au siège et de manière impersonnelle sous le libellé suivant " Monsieur le Secrétaire Général du District".~~
- La correspondance au départ du District doit être signée par l'auteur et par le Secrétaire Général ou par délégation par un membre du bureau.
- Les lettres en provenance des clubs ne sont prises en considération que si elles sont signées par le Président, le Secrétaire ou un représentant du club ayant reçu délégation formelle. De plus, elles doivent être établies sur une lettre à en-tête du club ou revêtues du cachet de celui-ci et/ou émanant d'une adresse courriel officielle reconnue par FOOTCLUBS.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

ARTICLE 12

- Le Comité de Direction délègue une partie de ses pouvoirs à des Commissions Départementales pour des missions précises et déterminées.
- Sont créées au minimum les Commissions ci-après:
 - Commission de Discipline de première instance
 - Commission d'Appel discipline
 - Commission d'appel sportive et autres
 - Commission de District de l'Arbitrage (CDA)
 - Commission des Coupes et Championnats
 - Commission du Statut de l'arbitrage
 - Commission Féminine
 - Commission Football Diversifié
 - Commission Terrains et Equipements
 - Commission Foot d'Animation
 - Commission Foot de Préformation
 - Commission Football en milieu scolaire
 - Commission « Touche pas à mon Foot »
 - Commission Statuts et Règlements

- Le Comité de Direction a tous pouvoirs pour constituer toute nouvelle Commission qui lui semblerait nécessaire au bon fonctionnement du District.

ARTICLE 13

A l'exception des commissions disciplinaires par essence indépendantes, Le Président est membre de droit de toutes les Commissions Départementales avec voix délibérative.

Les Commissions Départementales se réunissent obligatoirement au siège du District sauf autorisation préalable donnée par le Président du District.

ARTICLE 14

Tous les membres des commissions devront faire acte de candidature. Celle-ci sera soumise pour validation à l'appréciation souveraine du Comité Directeur.

Les commissions comprendront au minimum un président et un secrétaire validés par le Comité Directeur. Elles devront se tenir en rapport constant avec le Président du District, le Comité Directeur et le Bureau.

ARTICLE 15

- Un ou plusieurs membres des Commissions Départementales pourront assister sur invitation aux réunions du Comité de Direction et du Bureau afin d'établir une unité de vue sur les questions en cours.

ARTICLE 16

- Les Commissions Départementales pourront, le cas échéant, élaborer chacune un règlement intérieur qui devra être soumis à l'homologation du Comité de Direction.

- Les secrétaires établiront obligatoirement, après chaque réunion de travail, un compte rendu qui sera publié sur le site Internet du District après approbation du Président ou du vice-président délégué du district (hors PV disciplinaires).

ARTICLE 17

- Tout membre du Comité Directeur ou d'une Commission absent à trois séances consécutives, ou cinq séances non consécutives, sans motif valable, sera considéré comme démissionnaire de l'ensemble de ses mandats, **sauf avis contraire exprimé par le Comité Directeur.**

~~– Tout membre démissionnaire du Comité Directeur ou d'une Commission ne pourra pas, dans un délai de quatre ans, figurer sur une liste dans le cadre d'une élection du Comité Directeur ou faire acte de candidature comme membre d'une commission.~~

- Tout membre du Comité Directeur devra avoir assisté au minimum à cinq séances au cours de la saison. Il sera considéré comme démissionnaire d'office dès la cinquième absence avec ou sans motif valable, **sauf avis contraire exprimé par le Comité Directeur.**

ARTICLE 18

- Une caisse d'aide sociale (commission des affaires sociales) chargée, selon les modalités prévues à son règlement qui a été communiqué à tous les clubs, de venir en aide aux joueurs, dirigeants, arbitres et tous membres licenciés victimes d'accidents, fonctionne sous le contrôle du Comité Directeur.

ARTICLE 19

- Le Comité de Directeur désigne un de ses membres pour le représenter auprès de la Commission de District de l'Arbitrage, et il en est membre à part entière.

APPEL DES DECISIONS DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

ARTICLE 20

- Le Bureau statue en dernier ressort départemental sur les appels des clubs des décisions des différentes Commissions Départementales, exception faite des décisions prises par des organismes disciplinaires.

RELATIONS AVEC LA LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

ARTICLE 21

- Le Président de la Ligue du Centre assiste de droit à l'Assemblée Générale ainsi qu'aux réunions du Comité de Direction du District.

ARTICLE 22

~~- Le District est tenu de fournir annuellement à la ligue un rapport sur la marche de son organisation. Il doit adresser également à la Ligue du Centre val de Loire, soit par courrier soit par le biais de son site Internet, les procès-verbaux de ses réunions du Comité de Direction et du Bureau.~~

ARTICLE 22

- Les règlements du District sont soumis pour homologation à la Ligue. Celle-ci devra être avisée en temps utile des Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires). Un délégué du Comité Directeur de la Ligue Centre Val de Loire pourra y assister en qualité d'observateur.

- Le District est tenu de faire appliquer, dans son ressort, toutes les décisions de la Ligue. Il peut conclure des rencontres interdistricts, mais après en avoir demandé l'autorisation au Comité Directeur de la Ligue quinze jours avant la date prévue.

ARTICLE 23

- Les fonctions officielles ne pourront être remplies que par les membres du Comité de Direction du District.

RELATIONS AVEC LES CLUBS

ARTICLE 24 (dettes)

- Conformément aux dispositions de l'article 27 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts, tout club qui n'aura pas, à la date du 1er août, réglé la totalité des sommes dues au District au titre de la précédente saison, ne pourra pas participer aux compétitions pour lesquelles il s'était engagé.

Après examen des situations, le Comité de Direction prendra les décisions administratives et sportives nécessaires à cet effet.

ARTICLE 25

Les cas non prévus par le présent règlement intérieur feront l'objet d'un examen spécifique par le Comité Directeur ou le Bureau sur délégation du Comité Directeur.

10 – DEMANDES D'ENTENTES

Catégorie	Club support	Club(s) constituant l'entente	Dénomination souhaitée pour l'entente *	Lieu les rencontres
U7 (- 7 ans) / F.C.V.S	581740 - F.C.V.S	581372 - F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	ENT. JEUNES TERRES VIVES	182710101 - VASSELAY - STADE MUNICIPAL
U9 (- 9 ans) / F.C.FSMV	581372 - F.C.FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	ENT. JEUNES TERRES VIVES	180970101 - FUSSY - STADE MUNICIPAL
U11 (- 11 ans) / F.C.V.S 1	581740 - F.C.V.S	581372 - F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	JEUNES TERRES VIVES	182060101 - ST ELOY DE GY - STADE MUNICIPAL 1
U11 (- 11 ans) / F.C.V.S 2	581740 - F.C.V.S	581372 - F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	JEUNES TERRES VIVES	182060101 - ST ELOY DE GY - STADE MUNICIPAL 1
U13 (- 13 ans) / F.C. FSMV 1	581372 - F.C. FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	JEUNES TERRES VIVES	182710101 - VASSELAY - STADE MUNICIPAL 1
U13 (- 13 ans) / F.C. FSMV 2	581372 - F.C. FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	JEUNES TERRES VIVES	182710101 - VASSELAY - STADE MUNICIPAL
U15 (- 15 ans) / F.C. FSMV 1	581372 - F.C. FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	JEUNES TERRES VIVES	182230101 - ST MARTIN - STADE DES REVIVES
U15 (- 15 ans) / F.C. FSMV 2	581372 - F.C. FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	JEUNES TERRES VIVES	182230101 - ST MARTIN - STADE DES REVIVES
U17 (- 17 ans) / F.C. FSMV 1	581372 - F.C. FSMV	581740 - F.C. VASSELAY ST ELOY	JEUNES TERRES VIVES	180970101 - FUSSY - STADE ANDRE TOURNIE 1
U18 (- 18 ans) / F.C.V.S 1	581740 - F.C.V.S	581372 - F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	JEUNES TERRES VIVES	182710101 - VASSELAY - STADE MUNICIPAL
SENIORS F / F.C. FSMV 1	581372 - F.C. FSMV	581318 - ASIE DU CHER	ENT. FUSSY ASIE	180330501 - BOURGES - STADE DES BIGARELLES 1
U11 (- 11 ans) / GRACAY	547570 GRACAY GENOULLY	512286 - MASSAY 526150 ST GEORGES / PREE	CŒUR DE VALLEE	181030101 - GRACAY STADE E. FERRAGU
U13 (- 13 ans) / MASSAY SC 1	512286 - SP.C. MASSAY	547570 GRACAY 526150 ST GEORGES / PREE	ENT. CŒUR DE VALLEE	181400102 - MASSAY - STADE T. LARCHEVEQUE 2
U7 (-7 ans) / F.C. AVORD	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV. LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	AVORD - STADE G. CHEDIN PHASE 1 - STADE RIO PHASE 2 - STADE SAVIGNY PHASE 4 - CHEDIN
U9 (-9 ans) / F.C. AVORD	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV. LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	PHASE 1 - STADE RIO PHASE 2 - SAVIGNY PHASE 4 - CHEDIN AV.
U9 (-9ans) / LA SEPTAINE 1	551490 - AV LA SEPTAINE	547510 - F.C. AVORD	ENT. JEUNES FCA - AVS	PHASE 1 - CHEDIN AV. PHASE 2 - RIO SOYE

U11 (-11 ans) / LA SEPTAINE 1	551490 - AV LA SEPTAINE	547510 - F.C. AVORD	ENT. JEUNES FCA - AVS	PHASE 1 - CHEDIN AV. PHASE 2 - RIO SOYE
U11 (-11 ans) / F.C. AVORD 2	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	PHASE 1 CHEDIN AV. PHASE 2 - RIO SOYE
U13 (-13 ans) / FC AVORD 1	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	PHASE 1 - SAVIGNY PHASE - CHEDIN AV.
U13 (-13 ans) / FC AVORD 2	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	STADE SAVIGNY
U15 (-15 ans) / FC AVORD	547510 - F.C. AVORD	551490 - AV LA SEPTAINE	ENT. JEUNES FCA - AVS	CHAMP. CHEDIN - AV. COUPE - SAVIGNY
SENIORS F / SP.L. CHAILLOT VIERZ 1	529929 - SP.L. CHAILLOT VIERZ.	504920 - A. SALBRIS SP.	ENT. CHAILLOT SALBRIS	182790302 - STADE PIETU 2 - VIERZON
U15 (- 15 ans) / SP.L. CHAILLOT VIERZ 1	529929 - SP.L. CHAILLOT VIERZ	581331 - VIERZON F. C.	ENT. SLC / VFC	182790301 - VIERZON - STADE JEAN-PIERRE PIETU 1
SENIORS / NANCAY/NEUV	542541 - NANCAY/NEUV	542367 - CS VIGNOUX	ENT. BARANGEONNAISE	PHASE 1 - VIGNOUX Phase 2 - NANCAY
U13 (- 13 ans) / GUERCHE CA 2	505075 - GUERCHE CA	504978 - ET.S. SANCOINS	LA GUERCHE/SANCOINS	181080101 - STADE HENRI ZANOTTE 1 182420101 - STADE FERNAND DU RUISSEAU 1
U15 (- 15 ans) / GUERCHE CA 1	505075 - GUERCHE CA	504978 - ET.S. SANCOINS	LA GUERCHE/SANCOINS	181080101 - STADE HENRI ZANOTTE 1 182420101 - STADE FERNAND DU RUISSEAU 1
Senior F / ST FLORENT US 1	505026 - ST FLORENT US	517324 - A.S. CHAPELLOISE	ENT. USF/AS CHAPEL.	182070102 - STADE ALBERT SOUBIRAN 2 180500101 - LA CHAPELLE ST URSIN - STADE OMNISPORTS 1
Foot Loisir / Sp.C. Massay 1 - Championnat Vétérans	512286 - SP.C. MASSAY	581331 - VIERZON F. C.	ENT. MASSAY/VFC	181400102 - MASSAY - STADE THÉODORE LARCHEVÈQUE 2 182790102 - VIERZON - STADE DE BROUHOT 2
Senior F / Libre - BGES ES JUSTI 1	525137 - BGES ES JUSTI	529940 - U.S. PLAIMPIED GIVAUDINS	ENT. JUSTICES/PLAIMPI	180330302 - BOURGES - STADE DE LA ROTTÉE 2
U11 (- 11 ans) / Libre - ARGENT CS 1	504956 - ARGENT CS	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NERE	ENTENTE CHER NORD	180110201 - ARGENT SUR SAULDRE - STADE PIERRE DE COUBERTIN 1
Foot Loisir Henrich Menetou Sa 1 - Championnat Vétérans	553691 - HENRICH MENETOU	523772 - FOY.S. PARASSY	ENT USHMS-PARASSY	181760101 - PARASSY - STADE RAYMOND DUBUISSON
U17 (- 17 ans) / Libre - ENT.CHER NORDS. AUBIGNY S/NER 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT.CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U13 (- 13 ans) / Libre - ENT.CHER NORDS. AUBIGNY S/NER 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT.CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U13 (- 13 ans) / Libre - ENT.CHER NORDS. AUBIGNY S/NER 2	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT.CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U15 (- 15 ans) / Libre - ENT.CHER NORDS. AUBIGNY S/NER 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT.CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1 180300101 - BLANCAFORT - STADE DES SABLONS

U9 (- 9 ans) / Libre - Savigny Soye 31	551490 - SAVIGNY SOYE	547510 - F. C. AVORD	ENT. JEUNES FCA /AVS	182540101 - SOYE EN SEPTAINE - STADE DU RIO (phase 1) 182470101 - SAVIGNY EN SEPTAINE - STADE LES CHAILLOTS (phase 2) 180180101 - AVORD - STADE GEORGES CHEDIN 1 (phase 3)
U11 (- 11 ans) / Libre - VIGNOUX CS 1	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT.BARANGEONNAISE 1	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U11 (- 11 ans) / Libre - VIGNOUX CS 2	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT.BARANGEONNAISE 1	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U13 (- 13 ans) / Libre - VIGNOUX CS 1	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT.BARANGEONNAISE 1	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U15 (- 15 ans) / Libre - Ent.A.S. Orval 1	512117 - ENT.A.S. ORVAL	526146 - U.S. CHARENTON DU CHER	ENT. ASO CHARENTON	181720102 - ORVAL - STADE MAURICE TROMPEAU 2 180520102 - CHARENTON DU CHER - STADE MUNICIPAL 2
U13 (- 13 ans) / Libre - Ent.A.S. Orval 1	512117 - ENT.A.S. ORVAL	526146 - U.S. CHARENTON DU CHER	ENT. ASO CHARENTON	181720102 - ORVAL - STADE MAURICE TROMPEAU 2 180520102 - CHARENTON DU CHER - STADE MUNICIPAL 2
U11 (- 11 ans) / Libre - Aix/Rians Us 2	548848 - AIX/RIANS US	505260 - ET.S. BRECY	ENT. AIX RIANS BRECY	180030101 - LES AIX D ANGILLON - STADE DU CHEMIN VERT 1
U13 (- 13 ans) / Libre - Aix/Rians Us 2	548848 - AIX/RIANS US	505260 - ET.S. BRECY	ENT. AIX RIANS BRECY	180350101 - BRECY - STADE RENÉ MILLET
U11 (- 11 ans) / Libre - Aix/Rians Us 1	548848 - AIX/RIANS US	505260 - ET.S. BRECY	ENT. AIX RIANS BRECY	180030101 - LES AIX D ANGILLON - STADE DU CHEMIN VERT 1
U13 (- 13 ans) / Libre - Aix/Rians Us 1	548848 - AIX/RIANS US	505260 - ET.S. BRECY	ENT. AIX RIANS BRECY	180350101 - BRECY - STADE RENÉ MILLET
U11 (- 11 ans) / Libre - Charenton/Che 1	526146 - CHARENTON/CHE	512117 - ENT.A.S. ORVAL	ENT. ASO CHARENTON 1	181720102 - ORVAL - STADE MAURICE TROMPEAU 2
Senior F / Libre - Charenton/Che 1	526146 - CHARENTON/CHE	512117 - ENT.A.S. ORVAL	ENT. ASO CHARENTON	180520102 - CHARENTON DU CHER - STADE MUNICIPAL 2
U11 (- 11 ans) / Libre - CHARENTON/CHE 2	526146 - CHARENTON/CHE	512117 - ENT.A.S. ORVAL	ENT. ASO CHARENTON	180520102 - CHARENTON DU CHER - STADE MUNICIPAL 2
U11 (- 11 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 1	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.STGERM/STESOL	182130301 - ST GERMAIN DU PUY - STADE PLAINE DE JEU 1
U11 (- 11 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 2	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STE SOL	182130201 - ST GERMAIN DU PUY - STADE JACQUES PRÉVERT
U13 (- 13 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 3	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STE SOL	182130201 - ST GERMAIN DU PUY - STADE JACQUES PRÉVERT
U13 (- 13 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 2	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STE SOL	182130301 - ST GERMAIN DU PUY - STADE PLAINE DE JEU 1
U13 (- 13 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 1	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STESOL	182130201 - ST GERMAIN DU PUY - STADE JACQUES PRÉVERT
U17 (- 17 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 1	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE 547510 - F. C. AVORD	ENTSTGERM/STESOL/AVO	182130101 - ST GERMAIN DU PUY - STADE HENRI LUQUET
U17 (- 17 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 1	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE 547510 - F. C. AVORD	ENTSTGERM/STESOL/AVO	182130101 - ST GERMAIN DU PUY - STADE HENRI LUQUET
U15 (- 15 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 2	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STE SOL	182130201 - ST GERMAIN DU PUY - STADE JACQUES PRÉVERT
U15 (- 15 ans) / Libre - A.S. St Germain Du P 1	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT.ST GERM/STE SOL	182130101 - ST GERMAIN DU PUY - STADE HENRI LUQUET
U11 (- 11 ans) / Libre - PLOU US 1	529943 - PLOU US	524969 - O. MORTHOMIERS	ENT PLOU/MORTHOMIERS	181810101 - PLOU - STADE JACQUES PINOTEAU
U15 (- 15 ans) / Libre - Guerche Ca 1 - U15 Bi-Départemental 3	505075 - GUERCHE CA	504978 - ET.S. SANCOINS	LA GUERCHE/SANCOINS	181080101 - LA GUERCHE SUR L AUBOIS - STADE HENRI ZANOTTE 1 182420101 - SANCOINS - STADE FERNAND DU RUISSEAU 1
U13 (- 13 ans) / Libre - Guerche Ca 1 - Critérium U13 Dép. 3	505075 - GUERCHE CA	504978 - ET.S. SANCOINS	LA GUERCHE/SANCOINS	181080101 - LA GUERCHE SUR L AUBOIS - STADE HENRI ZANOTTE 1
U13 (- 13 ans) / Libre - PLAIMPIED ASP 1	529940 - PLAIMPIED ASP	525137 - ENT.S. JUSTICES BOURGES	ENT.USPG ES JUSTICES	181800101 - PLAIMPIED GIVAUDINS - STADE MUNICIPAL 1
U11 (- 11 ans) / Libre - Sancoins Es 1 - Critérium U11 D3	504978 - SANCOINS ES	505075 - C.A. LA GUERCHE S/LAUBOIS	SANCOINS/LA GUERCHE	182420101 - SANCOINS - STADE FERNAND DU RUISSEAU 1 181080101 - LA GUERCHE SUR L AUBOIS - STADE HENRI ZANOTTE 1
U11 (- 11 ans) / Libre - SANCOINS ES 2	504978 - SANCOINS ES	505075 - C.A. LA GUERCHE S/LAUBOIS	SANCOINS-LA GUERCHE	181080101 - LA GUERCHE SUR L AUBOIS - STADE HENRI ZANOTTE 1
U15 (- 15 ans) / Libre - A.S.I.E. DU CHER 1	581318 - A.S.I.E. DU CHER	525137 - ENT.S. JUSTICES BOURGES	ENT A.S.I.E./JUSTICES	180330501 - BOURGES - STADE DES BIGARELLES 1 180330301 - BOURGES - STADE DE LA ROTTÉE 1
Senior F / Libre - Guerche Ca 1 - Seniors Féminines À 8	505075 - GUERCHE CA	544759 - O. LOIRE VAL D'AUBOIS	LA GUERCHE/OLVA	181080101 - LA GUERCHE SUR L AUBOIS - STADE HENRI ZANOTTE 1 181180101 - JOUET SUR L AUBOIS - STADE MARCEL LAURENT 1 et 2 181390101 - MARSEILLES LES AUBIGNY - STADE GUY DUBOIS
U18 (- 18 ans) / Libre - Beffes Lma Fc 21	544759 - BEFFES LMA FC	505075 - C.A. LA GUERCHE S/LAUBOIS	ENT. OLVA / CAG	181180101 - JOUET SUR L AUBOIS - STADE MARCEL LAURENT 1
U18 (- 18 ans) / Libre - SP.L. CHAILLOT VIERZ 1	529929 - SP.L. CHAILLOT VIERZ	581331 - VIERZON F. C.	ENT. SLC / VFC	182790301 - VIERZON - STADE JEAN-PIERRE PIETU 1
U7 (- 7 ans) / Libre - MORTHOMIERS 1	524969 - MORTHOMIERS	529943 - U.S. PLOU	ENT MORTHOMIERS PLOU	181570101 - MORTHOMIERS - STADE MUNICIPAL
U9 (- 9 ans) / Libre - MORTHOMIERS 1	524969 - MORTHOMIERS	529943 - U.S. PLOU	ENT MORTHOMIERS PLOU	181570101 - MORTHOMIERS - STADE MUNICIPAL

⇒ **Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve qu'elles soient conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

11 – STATISTIQUES LICENCES

Catégorie	Nvelle	Renou	Mut	Mut ligue	Mut inter	Mut etrg	Mut reclass	Total
Fédérale / Senior	1	1	4	2	1	1	0	6
Libre / Senior	563	2227	500	413	77	5	5	3290
Libre / U19 - U18	76	261	104	94	9	0	1	441
Libre / U17 - U16	75	320	78	73	5	0	0	473
Libre / U15 - U14	65	397	99	90	9	0	0	561
Libre / U13 - U12	88	577	87	84	3	0	0	752
Libre / Football d'animation	762	1341	153	140	13	0	0	2256
Libre / Senior F	108	164	58	52	6	0	0	330
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	18	49	17	17	0	0	0	84
Libre / U15 F - U14 F	45	45	7	7	0	0	0	97
Libre / U13 F - U12 F	38	48	4	4	0	0	0	90
Libre / Football d'animation F	158	70	6	6	0	0	0	234
Futsal / Senior	0	1	0	0	0	0	0	1
Foot Loisir / Foot Loisir	9	25	1	1	0	0	0	35
Dirigeant / Dirigeant	430	1081	0	0	0	0	0	1511
Dirigeant / Dirigeante	89	204	0	0	0	0	0	293
Arbitre / Arbitre	17	93	9	7	2	0	0	119
Technique / Régionale	11	32	4	3	1	0	0	47
Technique / Nationale	1	5	0	0	0	0	0	6
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	35	69	8	8	0	0	0	112
Animateur / Animateur	9	6	2	2	0	0	0	17
Ayant Droit / Ayant Droit	63	3	0	0	0	0	0	66
Total	2661	7019	1141	1003	126	6	6	10821

Tableau au 27/09/2022 7213 + 10,86 %

Catégorie	Nvelle	Renou	Mut	Mut ligue	Mut inter	Mut etrg	Mut reclass	Total
Fédérale / Senior	1	1	4	2	1	1	0	6
Libre / Senior	563	2227	500	413	77	5	5	3290
Libre / U19 - U18	76	261	104	94	9	0	1	441
Libre / U17 - U16	75	320	78	73	5	0	0	473
Libre / U15 - U14	65	397	99	90	9	0	0	561
Libre / U13 - U12	88	577	87	84	3	0	0	752
Libre / Football d'animation	762	1341	153	140	13	0	0	2256
Libre / Senior F	108	164	58	52	6	0	0	330
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	18	49	17	17	0	0	0	84
Libre / U15 F - U14 F	45	45	7	7	0	0	0	97
Libre / U13 F - U12 F	38	48	4	4	0	0	0	90
Libre / Football d'animation F	158	70	6	6	0	0	0	234
Futsal / Senior	0	1	0	0	0	0	0	1
Foot Loisir / Foot Loisir	9	25	1	1	0	0	0	35
Dirigeant / Dirigeant	430	1081	0	0	0	0	0	1511
Dirigeant / Dirigeante	89	204	0	0	0	0	0	293
Arbitre / Arbitre	17	93	9	7	2	0	0	119
Technique / Régionale	11	32	4	3	1	0	0	47
Technique / Nationale	1	5	0	0	0	0	0	6
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	35	69	8	8	0	0	0	112
Animateur / Animateur	9	6	2	2	0	0	0	17
Ayant Droit / Ayant Droit	63	3	0	0	0	0	0	66
Total	2661	7019	1141	1003	126	6	6	10821

Tableau au 27/09/2021 6506

Catégorie	Nvelle	Renou	Mut	Mut ligue	Mut inter	Mut etrg	Mut reclass	Total
Fédérale / Senior	1	1	4	2	1	1	0	6
Libre / Senior	563	2227	500	413	77	5	5	3290
Libre / U19 - U18	76	261	104	94	9	0	1	441
Libre / U17 - U16	75	320	78	73	5	0	0	473
Libre / U15 - U14	65	397	99	90	9	0	0	561
Libre / U13 - U12	88	577	87	84	3	0	0	752
Libre / Football d'animation	762	1341	153	140	13	0	0	2256
Libre / Senior F	108	164	58	52	6	0	0	330
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	18	49	17	17	0	0	0	84
Libre / U15 F - U14 F	45	45	7	7	0	0	0	97
Libre / U13 F - U12 F	38	48	4	4	0	0	0	90
Libre / Football d'animation F	158	70	6	6	0	0	0	234
Futsal / Senior	0	1	0	0	0	0	0	1
Foot Loisir / Foot Loisir	9	25	1	1	0	0	0	35
Dirigeant / Dirigeant	430	1081	0	0	0	0	0	1511
Dirigeant / Dirigeante	89	204	0	0	0	0	0	293
Arbitre / Arbitre	17	93	9	7	2	0	0	119
Technique / Régionale	11	32	4	3	1	0	0	47
Technique / Nationale	1	5	0	0	0	0	0	6
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	35	69	8	8	0	0	0	112
Animateur / Animateur	9	6	2	2	0	0	0	17
Ayant Droit / Ayant Droit	63	3	0	0	0	0	0	66
Total	2661	7019	1141	1003	126	6	6	10821

Tableau au 27/09/2019 7830 - 7,81 %

12 – INFORMATIONS FFF/LFA

Le Président donne lecture d'un courrier du 20/09/2022 émanant du Président de la LFA Monsieur Vincent NOLORGUES s'expliquant sur les importants dysfonctionnements d'outils existants ou des insatisfactions sur la mise en place de nouveaux logiciels (Sites des Ligues et Districts, nouveau module compétition, Portail Club, logiciel de formation Yparéo, Foot2000).

13 – INTERVENTION DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS

Intervention du représentant de la CDA (S. GARCIA)

Information :

Julien COELHO nous a envoyé un mail de démission de la CDA.

Gérald LAVRAT va revenir à la CDA, demande d'accord du CD

Les désignations n'apparaissent pas sur le portail des officiels ni sur le site du District. (problème informatique FFF)

Deux candidats JAL sont convoqués au CTR pour le rassemblement des jeunes arbitres de la Ligue, le 08 et 09 Octobre 22. Sollicitation de véhicules accordée pour le transport.

Deux candidats arbitres R3 pour l'examen du 19 Novembre 22.

Arbitres :

A ce jour 85 arbitres déclarés par les clubs sur Foot 2000, moins les 19 ligues donc 66 districts auxquels on enlève les 11 sans dossier médical ce qui fait 55 désignables moins les indisponibles qui sont au nombre de 10 en moyenne par journée, cela ne fait plus que **45**, heureusement que certains doublent le samedi et le dimanche. Nous pouvons désigner quelques arbitres en D3.

Les clubs seront prévenus qu'à défaut de régulariser les dossiers médicaux avant le 31 Octobre 22, ils n'auront aucune couverture arbitrale pour la saison.

Conformément aux dispositions du dernier PV du Statut de l'Arbitrage Ligue et District imposant notamment un arbitre supplémentaire au club de ligue, le nombre de club en infraction risque de s'aggraver pour la saison 2022/2023.

Statuts de l'arbitrage :

Au 26 septembre 2022 dans notre District, 6 clubs de Ligue sont en infraction et 23 de District.

Etat candidature FIA :

Pour remédier à ces problèmes, recours aux formations :

Pour la formation des 17, 24 septembre et 01 octobre 22, sur 19 candidats, 15 personnes présentes.

Des formations FIA auront lieu durant les congés scolaires, 1 pour les adultes et 1 pour les mineurs et féminines en internat sur 3 jours à Romorantin, sous réserve d'un certain nombre de candidat.

Une dernière formation, comptant pour mise en conformité, aura lieu durant le mois de Janvier 2023.

Pour cette formation, 4 jeunes de 13 à 15 ans, une dizaine d'adultes et 1 de plus de 50 ans sont prévus.

Nous invitons les clubs à nous adresser des candidats motivés, dotés de capacités physique adaptées à l'arbitrage, ce en raison du coût des formations, et pour qu'ils puissent les représenter dignement en arbitrage.

Une formation de formateurs a eu lieu à la ligue, samedi dernier, nos 2 ambassadeurs y étaient invités, aucun des 2 n'étaient présents, seul Stéphane Lefebvre, membre de la CDA, a passé cette formation. A noter que sur les 16 personnes convoquées seulement 6 se sont déplacées.

Les candidats représenteront, s'ils réussissent l'examen, 12 clubs qui sont en infraction. Un de Ligue et 11 de District.

14 – INTERVENTION DE L'ETD

Début de saison du Football des jeunes

Football de Préformation

- Les championnats U15, U17 et U18 ont débuté ce samedi 24/09/2022.
- Le championnat U15 Foot à 8 compte à ce jour 5 équipes.
- Le critérium U13 débute le samedi 01/10/2022.

D'une manière générale, les effectifs sont en hausse

Observations U15

- Les tours 1 et 1bis viennent de se dérouler.
- Le second tour se déroulera le 05/10/2022 à Fussy, environ 40 joueurs (joueurs et GDB)
- Le 12/10/2022 à Issoudun, Districts 18 et 36 se retrouveront pour établir la sélection bi-départementale, 14 joueurs + GDB.
- Match sélection 18/36 vs U16R1 Bourges Gazélec le 26/10/2022
- 31/10 et 01/11/2022 – interdistricts au CTR Châteauroux.

Observations U13

- Le tour 1 se déroulera le 19/10/2022 à La Chapelle St Ursin.

Observations GDB U12/U13

- Le tour 1 se déroulera le 19/10/2022 à St Douichard (complexe de Varye).

Formation des Educateurs

Rappel du process

- 1 Module ne peut se dérouler qu'à partir d'un nombre de 10 stagiaires.
- Inscriptions aux Formations sur « Portailclubs ».
 - Lien d'accès au process à <https://cher.fff.fr/simple/portail-clubs-inscription-formations/>

Module U7 : Samedi 22 Octobre 2022 – **7** inscrits à ce jour

CFF1

Module U9 : Lundi 24 et Mardi 25 Octobre 2022 – **2** inscrits à ce jour

Module U11 : Mercredi 26 et Jeudi 27 Octobre 2022 – **5** inscrit à ce jour

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Président,


Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,


Jean-Marie APERT